



PENSER LE TOURISME DIFFÉREMMENT

PLAN D'ACTION
POUR UN TOURISME
RESPONSABLE
ET DURABLE

2020-2025

Cette publication a été réalisée par le ministère du Tourisme en collaboration avec la Direction des communications.

Une version accessible de ce document est en ligne sur le site Québec.ca.

Pour plus d'information :

Direction des communications
du ministère du Tourisme
4^e étage, secteur 400
900, Boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) QC G1R 2B5

Téléphone : 418 643-5959

Sans frais : 1 800 482-2433

Télécopieur : 418 643-8499

Courriel : communications.ministeredutourisme@tourisme.gouv.qc.ca

Site Web : Québec.ca

Crédit photo de la page de couverture : Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dépôt légal - 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-88539-9 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec - 2021

PENSER LE TOURISME DIFFÉREMMENT

PLAN D'ACTION

POUR UN TOURISME

RESPONSABLE

ET DURABLE

2020-2025



Le mot de la ministre

Disons-le d'emblée, en matière de développement durable, le temps est maintenant venu d'accélérer notre action. Les faits parlent d'eux-mêmes : notre industrie compose déjà avec de nouvelles réalités causées par les changements climatiques, et de par le monde la population est sensible aux enjeux environnementaux et climatiques. De plus, à l'image des valeurs qui évoluent, les clientèles touristiques se tournent de plus en plus vers des expériences à échelle humaine, toujours plus en harmonie avec les communautés visitées.

La situation à laquelle nous faisons actuellement face – la crise de la COVID-19 – peut servir de tremplin pour relancer l'industrie touristique sur des bases encore plus responsables et durables au Québec.

Notre destination dispose de tous les atouts nécessaires pour se démarquer et pour devenir un modèle de tourisme responsable et durable à l'international. En effet, le Québec n'a rien à envier à d'autres destinations comme la Scandinavie, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, qui font figure de chefs de file dans le domaine. Nous avons les richesses naturelles. Nos paysages sont à couper le souffle. Nous célébrons et soutenons notre culture. Nous avons le souci d'un développement territorial porté par les acteurs locaux. Et nous pouvons compter sur une expertise et un savoir-faire de plus en plus approfondis.

Avec le plan d'action qui suit, nous nous donnons des leviers qui nous permettront d'avancer de façon cohérente et concertée afin que le Québec prenne sa place parmi les grandes destinations touristiques responsables et durables.

Les mesures que nous proposons contribueront à optimiser les effets bénéfiques du tourisme pour les régions, les villes et les communautés locales et autochtones. Elles visent également à minimiser les répercussions négatives du tourisme sur l'environnement pour les générations actuelles et futures.

Nous poursuivons aussi l'objectif d'assurer un avenir prospère aux entreprises touristiques en stimulant l'innovation ainsi qu'en favorisant leur compétitivité, la pérennité et l'attractivité de notre destination.

Il s'agit d'une responsabilité partagée entre le voyageur et la destination qui, ultimement, profitera à l'ensemble de nos collectivités. Celles-ci bénéficieront, à plusieurs égards, de ce virage économique responsable et respectueux de l'environnement.

Un plan d'action en matière de tourisme responsable et durable est pour moi essentiel. Par conséquent, je suis fière de la mobilisation qui s'amorce pour faire du Québec une destination mondialement reconnue pour sa proactivité et son tourisme durable.

**La ministre du Tourisme,
Caroline Proulx**

Table des matières

Une vision	6
Un virage bénéfique pour tous	7
Un plan d'action structurant	10
AXE 1 : Soutenir la transition vers une économie circulaire	12
AXE 2 : Favoriser les moyens de transport durable	14
AXE 3 : Développer le tourisme de nature et d'aventure dans une approche d'écotourisme	16
AXE 4 : Promouvoir un tourisme bénéfique pour les individus et respectueux des collectivités	18
AXE 5 : Accompagner les entreprises dans l'adaptation et l'innovation à l'égard des changements climatiques	20
La mise en œuvre, le suivi et la reddition de comptes	22

Une vision

Cap sur le Québec de demain : chef de file du tourisme responsable et durable

- Une nature grandiose, protégée et valorisée par l'**écotourisme**.
- Des déplacements repensés, plus **écologiques** et bénéfiques pour la **santé**.
- Des **communautés engagées**, qui mettent fièrement en valeur leur patrimoine et leur savoir-faire distinctifs et qui profitent des bénéfices économiques et sociaux de l'activité touristique.
- Des entreprises reconnues pour leurs **pratiques exemplaires** et **innovantes** en matière de tourisme durable.
- Des **touristes responsabilisés**, soucieux de leur empreinte sur les milieux visités.



Tourisme durable

Tourisme écologiquement et économiquement viable à long terme, ainsi que socialement et éthiquement juste.

Tourisme responsable

Tourisme dans le contexte duquel le touriste évite de poser des gestes qui pourraient avoir des effets négatifs sur l'environnement naturel et humain des lieux visités.

*Office québécois
de la langue française*



Un virage bénéfique pour tous

Le tourisme responsable et durable prend de plus en plus d'importance partout sur la planète. Loin d'être une simple tendance, c'est le tourisme de demain qui se profile – un tourisme aux pratiques encore plus respectueuses de l'environnement, toujours plus proche des communautés et synonyme de réciprocité – avec le visiteur, le citoyen et l'activité économique locale, entre autres.

Si ce virage paraît inévitable, c'est qu'il est non seulement devenu vital d'un point de vue environnemental, mais qu'il est également grandement profitable, et ce, pour l'ensemble de la société québécoise.

Une occasion à saisir pour mieux se redéployer et innover

Si la pandémie a lourdement frappé l'industrie touristique, et si les besoins en matière de soutien et d'accompagnement sont présents et importants, cette situation historique représente aussi une occasion de revoir nos façons de faire.

Le Québec dispose d'ailleurs d'avantages comparatifs exceptionnels permettant d'en faire une référence mondiale en matière de tourisme responsable et durable. En plus de ses innombrables richesses naturelles et culturelles, le Québec bénéficie d'entrepreneurs dynamiques, d'expertises et de savoir-faire toujours plus poussés en matière d'environnement et de développement durable ainsi que d'associations touristiques pouvant accompagner les entreprises dans cette transition.

LES ATOUTS DU QUÉBEC

Le Québec nature, c'est :

- Plus de 4 000 aires protégées, totalisant plus de 250 000 km² de nature préservée;
- 27 parcs nationaux québécois, 1 parc marin du Québec et du Canada et plus de 180 grands parcs régionaux et municipaux;
- 796 espèces de vertébrés, dont 95 espèces de mammifères et 456 d'oiseaux;
- Un fleuve de 1 100 kilomètres, des dizaines de milliers de rivières et 3,6 millions de plans d'eau douce;
- 12 000 kilomètres de voies cyclables;
- Des phénomènes géologiques uniques, des caps, des falaises et des montagnes des plus diversifiés;
- Un territoire nordique aussi vaste que diversifié.

Le Québec, c'est aussi une expérience humaine mémorable :

- Des régions aux paysages, aux saveurs et aux histoires distinctifs;
- 11 nations autochtones riches d'enseignements et de cultures à partager;
- Une scène culturelle de renommée mondiale.

Le Québec entrepreneurial en tourisme, c'est :

- Plus de 30 000 entreprises liées à l'activité touristique;
- 33 associations touristiques régionales et sectorielles;
- Quelque 420 000 travailleurs dans les secteurs associés au tourisme en 2019;
- 16,4 milliards ont été dépensé par les 35,9 millions de touristes qui ont visité le Québec en 2019;
- Des établissements de formation de la main-d'œuvre bien implantés;
- Un écosystème d'innovation en plein essor.

Pour une industrie compétitive dans un monde changeant

Devant une clientèle de plus en plus soucieuse de l'environnement et à la recherche d'expériences authentiques, projeter l'image d'une destination touristique responsable et durable devient un gage d'attractivité et de leadership. Le Québec doit pouvoir s'afficher comme une destination d'avant-garde, respectueuse des communautés visitées et de son environnement, et innovante dans ses façons de valoriser et de préserver son patrimoine naturel et culturel.

Pour les entreprises, c'est l'occasion de prendre dès maintenant un virage devenu inévitable et de profiter des avantages concurrentiels ainsi créés. En outre, il est de plus en plus reconnu que le coût de l'inaction, notamment en matière d'adaptation aux changements climatiques, sera à long terme beaucoup plus élevé que celui des actions mises en place dès maintenant. Il y a fort à parier que les entreprises qui choisiront d'être proactives en sortiront gagnantes.



Un plan d'action structurant

Ce plan d'action vise à stimuler et à soutenir l'adoption de pratiques novatrices et durables par les entreprises et les autres intervenants clés du secteur touristique, de façon à accélérer la transition vers un tourisme responsable et durable. En phase avec les orientations gouvernementales et les tendances internationales, il est bâti autour des cinq axes d'intervention suivants :

1. Soutenir la transition vers une économie circulaire
2. Favoriser les moyens de transport durable
3. Développer le tourisme de nature et d'aventure dans une approche d'écotourisme
4. Promouvoir un tourisme bénéfique pour les individus et respectueux des communautés
5. Accompagner les entreprises dans l'adaptation et l'innovation à l'égard des changements climatiques

Ce plan mise sur des mesures structurantes qui favorisent la mobilisation et la collaboration des différents intervenants du secteur touristique. Il contribuera à consolider la position de l'industrie touristique québécoise de demain et à en faire un secteur économique dynamique et innovant, profitable pour toutes les régions, de la Gaspésie au Nord-du-Québec, en passant par toutes les villes et les collectivités qui font de la province une destination unique.

L'engagement et la collaboration : les conditions de la réussite

La réussite de ce virage vers un tourisme responsable et durable repose notamment sur l'engagement et la collaboration des partenaires, des entreprises touristiques et des différentes clientèles. La mobilisation de tous les acteurs du secteur touristique est essentielle pour accélérer la mise en place de pratiques exemplaires.

Le ministère du Tourisme a un rôle clé à jouer dans le développement et la promotion d'un tourisme responsable et durable au Québec en adaptant ses programmes et ses orientations et en stimulant le partenariat des intervenants qui y sont associés. Les associations touristiques, bien ancrées dans les réalités des différentes régions et secteurs d'activité, peuvent grandement contribuer à la mobilisation des entreprises et d'autres acteurs clés, ainsi qu'à la mise en place de solutions adaptées. Les régions, les villes, les communautés locales et les communautés autochtones sont également des parties prenantes incontournables, entre autres pour assurer la cohérence du développement touristique avec leur vision du territoire et ainsi les faire profiter du plein potentiel de cette activité en tant que vecteur de dynamisme socioéconomique.



Notons également que l'engagement des autres ministères et organismes gouvernementaux est fondamental et que la collaboration interministérielle est cruciale, notamment pour assurer le partage d'information et la cohérence de l'action gouvernementale.

Enfin, une main-d'œuvre qualifiée et des emplois stimulants, valorisants et de qualité font partie intégrante du tourisme de demain. Il est donc essentiel de travailler en étroite collaboration avec les partenaires et les universités qui développent les formations et renforcent les compétences de la main-d'œuvre.



COLLABORATION ENGAGEMENT

© Gaëlle Leroyer

AXE 1

Soutenir la transition vers une économie circulaire

L'économie circulaire

se définit comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ».

Source : Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire.

L'intégration de la notion d'économie circulaire dans les pratiques de l'industrie du tourisme représente une occasion de faire un usage optimal des ressources et de minimiser les répercussions sur l'environnement, tout en favorisant l'approvisionnement local. La crise de la COVID-19 a d'ailleurs mis en lumière l'importance d'accroître l'approvisionnement local pour la production de biens et de services, tant pour améliorer la sécurité des approvisionnements que pour contribuer à la vitalité économique et sociale des communautés. De plus, cette notion d'économie circulaire s'intègre dans une démarche plus globale de responsabilité sociale des entreprises, qui présente de nombreux avantages pour les entreprises, dont une meilleure gestion des risques, une réduction des coûts d'opération et de fonctionnement et une attractivité accrue de la main d'œuvre.

La stimulation de l'innovation et l'adoption de pratiques responsables

Dans le secteur du tourisme, les perspectives d'économie circulaire sont multiples : bâtiments verts, gestion optimale de l'eau, politique d'achat qui favorise les produits locaux, reconditionnés, recyclés ou de conception écologique, mutualisation des équipements et partage des biens entre entreprises, etc. En soutenant l'intégration des processus d'économie circulaire et le renforcement de la responsabilité sociale des entreprises touristiques, le ministère du Tourisme peut stimuler l'innovation et la création de nouveaux modèles d'affaires durables qui auront une valeur ajoutée pour les clientèles et pour le développement économique local. Le Ministère doit conséquemment s'assurer que ses orientations, ses priorités d'intervention et ses programmes de financement traduisent cette volonté, tout en veillant à ce que les entreprises puissent être accompagnées dans leurs démarches, qu'il s'agisse d'améliorer les façons de faire ou de créer des solutions technologiques.



Une destination reconnue pour le leadership de ses entreprises

Soutenir l'industrie dans sa transition vers l'économie circulaire, ainsi que dans l'amélioration de son rendement en matière de responsabilité sociale des entreprises, contribue à l'attractivité de la destination auprès de clientèles, actuelles et potentielles, de plus en plus sensibilisées aux questions environnementales et sociales. Cela permet également de créer un terreau fertile pour des collaborations multipartites sur des sujets tels que la gestion des déchets. De plus, de nombreuses entreprises se démarquent par leur modèle d'affaires durable, leurs pratiques innovantes ou encore par l'obtention de certifications rigoureuses. Ce leadership donne un véritable coup d'accélérateur à la transition vers un tourisme responsable et durable. Il est donc judicieux de mettre ces initiatives inspirantes à l'avant-plan et de les faire rayonner au sein de l'industrie.

Axe 1 – Objectifs et mesures

BUDGET 2020-2025 : 6 M\$

OBJECTIF 1.1 | Soutenir le développement de produits et d'entreprises touristiques responsables et durables

- 1.1.1** Dans le cadre de programmes gouvernementaux visant l'industrie touristique, introduire des critères permettant de bonifier ou de mettre en place un financement qui encourage les pratiques responsables.
- 1.1.2** Accompagner les entreprises dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres.

OBJECTIF 1.2 | Stimuler le développement et la mise en place de solutions innovantes en matière d'environnement dans le secteur du tourisme

- 1.2.1** Soutenir une approche de type « incubateur d'innovations et accélérateur d'occasions en tourisme durable ».

OBJECTIF 1.3 | Bâtir une réputation écoresponsable de la destination

- 1.3.1** Valoriser les entreprises qui se démarquent en matière de tourisme responsable et durable.
- 1.3.2** Soutenir les initiatives de certification pertinentes au secteur du tourisme.
- 1.3.3** En collaboration avec les partenaires, soutenir le développement de l'offre en agrotourisme et en tourisme gourmand.



AXE 2

Favoriser les moyens de transport durable

Les déplacements font partie intégrante de l'expérience touristique. Le visiteur fait des choix, tant en matière de moyen de transport que de trajet, qui viennent moduler sa façon de vivre, de voir et de ressentir la destination et ses nombreuses facettes. Le transport peut même devenir une expérience touristique en soi. Par exemple, on peut penser à des escapades à vélo ou encore à une marche architecturale autoguidée.

La mouvance de la société québécoise vers les moyens de transport actif et collectif offre à l'industrie touristique une occasion de se distinguer et d'être à l'avant-plan du mouvement vers une mobilité plus durable.

Le transport actif, collectif ou électrique : des choix facilités pour les touristes

La réduction de l'empreinte écologique du transport est une préoccupation partagée. En même temps, les questions d'accès aux territoires demeurent un enjeu pour plusieurs régions du Québec, notamment en ce qui a trait au tourisme. Au cours des prochaines années, de nombreuses actions seront réalisées afin d'atteindre les ambitieux objectifs dont s'est doté le Québec en matière de mobilité durable et d'électrification des transports. Cela représente une excellente occasion pour l'industrie touristique de repenser les déplacements touristiques et de s'investir dans le développement de modes de transport durable.

Le Ministère travaillera avec ses partenaires pour favoriser les options permettant aux voyageurs de minimiser les répercussions environnementales de leurs déplacements, ainsi que pour faciliter la découverte du Québec en transport électrique.

Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources, donne et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.

Source : Politique de mobilité durable – 2030, Gouvernement du Québec

Axe 2 – Objectifs et mesures

BUDGET 2020-2025 : 7,5 M\$

OBJECTIF 2.1 | Promouvoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés aux déplacements des touristes

2.1.1 Mettre en place des incitatifs afin que les forfaitistes et les agences de voyages proposent une offre touristique à faible empreinte carbone.

2.1.2 En collaboration avec les régions, les destinations touristiques et les sociétés de transport, promouvoir l'utilisation des transports actifs et collectifs par les touristes.

OBJECTIF 2.2 | Encourager le développement de circuits touristiques en transport électrique

2.2.1 Accompagner les partenaires dans l'établissement de circuits touristiques en transport électrique (vélo, auto, autobus) et l'installation de bornes de recharge le long de ces circuits, de façon complémentaire aux programmes gouvernementaux existants.



AXE 3

Développer le tourisme de nature et d'aventure dans une approche d'écotourisme

Devant l'attrait grandissant des espaces naturels et la demande croissante pour des destinations et des pratiques responsables et durables, l'écotourisme s'impose comme une approche prometteuse. C'est d'ailleurs l'un des segments de l'industrie touristique qui présente une croissance des plus intéressantes depuis une vingtaine d'années. Par ailleurs, parce qu'elle met l'accent sur la préservation de la nature et du patrimoine local, l'approche d'écotourisme permet de renforcer la viabilité du secteur touristique tout en participant à la vitalité et au bien-être des communautés d'accueil.

Un tourisme de nature et d'aventure respectueux de l'environnement

Tout comme les autres types de tourisme, s'il n'est pas développé, géré et pratiqué judicieusement, le tourisme de nature et d'aventure peut occasionner d'importantes répercussions sur l'environnement : dégradation des paysages naturels, conséquences sur les espèces sauvages et la biodiversité, pollution des cours d'eau et du littoral, etc. C'est pourquoi il importe de renforcer les bonnes pratiques de ce secteur en appliquant les principes de l'écotourisme tant au sein des entreprises qu'auprès des touristes.

La nature au Québec, un atout à valoriser et à préserver

Lorsque valorisés tout en demeurant adéquatement protégés, les milieux naturels peuvent devenir une précieuse source de développement socioéconomique pour les régions et les communautés, aussi bien pour les générations actuelles que futures. De plus, beaucoup d'espaces naturels sont associés à un riche patrimoine culturel, en raison notamment de la présence historique de communautés locales et autochtones. Il importe donc de mettre des mesures en place afin de préserver et de valoriser ces milieux.

Axe 3 – Objectifs et mesures

BUDGET 2020-2025 : 1,5 M\$

OBJECTIF 3.1 | Renforcer la pratique de l'écotourisme au Québec

3.1.1 Poursuivre le travail avec les partenaires afin de sensibiliser les entreprises et les clientèles aux meilleures pratiques en matière d'écotourisme.

OBJECTIF 3.2 | Valoriser et préserver la nature et sa biodiversité grâce au tourisme en concertation avec les communautés d'accueil et les autochtones

3.2.1 Établir des partenariats avec les intervenants clés pour mettre en valeur les milieux naturels, dont les aires protégées du Québec à des fins touristiques.

3.2.2 Documenter et faire connaître le potentiel économique des milieux naturels dans une perspective de développement touristique.

3.2.3 Soutenir la préservation d'espaces naturels à des fins touristiques.



AXE 4

Promouvoir un tourisme bénéfique pour les individus et respectueux des collectivités

Source indéniable de développement et de diversité économiques, la croissance du tourisme peut parfois poser des défis liés à l'acceptabilité sociale, à la pression sur les ressources naturelles et au respect du patrimoine naturel et culturel local. Ces défis peuvent cependant être relevés; il suffit parfois de penser le tourisme autrement.

Un tourisme qui s'inscrit dans l'ADN des collectivités

L'implication des communautés dans la planification et la gestion du tourisme de même que la collaboration et la concertation entre les parties prenantes sont deux approches reconnues qui permettent de maximiser les avantages économiques, sociaux et environnementaux du tourisme pour les collectivités. Ces approches permettent entre autres de mieux intégrer le tourisme dans les économies locales et régionales, de valoriser le patrimoine naturel et culturel des communautés locales et autochtones et de favoriser une répartition équitable des retombées du tourisme. Il importe donc de mieux comprendre l'incidence du tourisme sur les destinations, puis de soutenir la mise en place d'approches participatives et multipartites pour une gestion plus durable des destinations.

L'inspiration de voyager autrement : pour le bien-être individuel et collectif

Pour assurer la transition vers un tourisme responsable et durable, il faut également changer les façons de voyager. Ralentir le rythme, prendre le temps d'explorer une destination plus en profondeur, favoriser la rencontre avec autrui et la participation à l'économie locale, rechercher des expériences plus significatives... Voilà quelques éléments clés d'un tourisme plus en phase avec les principes du développement durable, qu'on définit parfois comme « tourisme lent¹ ». Ce dernier, plus contemplatif et admiratif, se marie bien aux modes de transport

¹ Traduction du terme anglais « *slow travel* ».

actif comme le vélo et la marche. Diverses mesures seront mises en place afin de favoriser ce type de tourisme, bénéfique tant pour les touristes que pour l'économie locale. Enfin, pour permettre au plus grand nombre d'accéder à une vaste gamme d'expériences, il importe de diversifier l'offre touristique pour les personnes à mobilité réduite.

Axe 4 – Objectifs et mesures

BUDGET 2020-2025 : 7 M\$

OBJECTIF 4.1 | Soutenir les villes, les régions et les communautés autochtones dans la transition vers un tourisme durable

4.1.1 Documenter et diffuser les meilleures pratiques liées au tourisme durable.

4.1.2 Soutenir les initiatives de planification et de gestion durable et concertée des destinations touristiques.

OBJECTIF 4.2 | Promouvoir le tourisme lent, l'achat local et la mobilité douce²

4.2.1 Orienter la promotion et les outils d'information touristique de façon à encourager et à faciliter l'expérience du tourisme lent, de l'achat local et de la mobilité douce pour les voyageurs.

4.2.2 Soutenir des initiatives visant à augmenter la rétention des dépenses touristiques dans l'économie locale.

OBJECTIF 4.3 | Diversifier l'offre touristique pour les personnes à mobilité réduite

4.3.1 Soutenir le développement de solutions novatrices en matière d'expérience touristique pour les personnes à mobilité réduite.

² On entend par « mobilité douce » un déplacement effectué à l'aide d'un mode de transport actif (ex. : marche, vélo, canot).



AXE 5

Accompagner les entreprises dans l'adaptation et l'innovation à l'égard des changements climatiques

Dépendant fortement des ressources naturelles et des conditions météorologiques, le secteur touristique est particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Certaines entreprises sont déjà confrontées à des enjeux d'adaptation, associés par exemple aux conditions hivernales plus variables, à une saison estivale plus longue et plus chaude et à la multiplication des événements climatiques extrêmes. Or, ces changements seront de plus en plus prononcés et pourraient s'accompagner d'une croissance des répercussions indirectes, dont celles perturbant les chaînes d'approvisionnement. Les entreprises de ce secteur ont donc avantage à tenir compte du nouveau contexte climatique en adaptant leur modèle d'affaires et leurs pratiques. Cela permettra de minimiser les risques auxquels elles font face, mais également de stimuler l'innovation et de profiter de nouvelles occasions d'affaires.

Une meilleure compréhension pour une meilleure intervention

Les différentes initiatives de recherche et de vulgarisation, menées depuis une quinzaine d'années, ont contribué à sensibiliser le secteur. Certaines régions et certains acteurs associatifs ont même commencé à explorer des solutions d'adaptation. Toutefois, cette mobilisation est variable. De plus, le niveau de connaissances diffère d'une région ou d'un secteur à l'autre, ce qui peut constituer un frein à la prise de décisions éclairées. Les différents acteurs de l'industrie ont aussi besoin d'être mieux outillés et accompagnés dans leur démarche d'adaptation.

Dans un tel contexte, il s'avère judicieux de poursuivre le développement de connaissances et d'outils permettant aux acteurs de l'industrie de mieux évaluer les risques et les occasions d'affaires liés aux changements climatiques, et d'analyser les solutions d'adaptation. L'accompagnement dans l'expérimentation de solutions innovantes, durables et ancrées dans les réalités d'affaires ainsi que la mise en place de mécanismes favorisant la mobilisation des acteurs permettront également

d'accélérer l'adaptation de cet important secteur économique et, ultimement, de renforcer sa résilience à l'égard des changements climatiques. Ces mesures seront mises en œuvre en cohérence avec le Plan pour une économie verte 2030.

Axe 5 – Objectifs et mesures

BUDGET 2020-2025 : 8 M\$

OBJECTIF 5.1 | Acquérir et partager les connaissances en matière de lutte contre les changements climatiques pour l'industrie touristique

5.1.1 Soutenir la recherche et l'appropriation des connaissances par les différents acteurs du secteur touristique.

OBJECTIF 5.2 | Accompagner les partenaires dans l'expérimentation de solutions innovantes

5.2.1 Soutenir des projets pilotes de prévention et d'adaptation liés aux changements climatiques dans le secteur touristique.

5.2.2 Soutenir des initiatives d'innovation avec les partenaires du milieu visant à proposer, à développer et à expérimenter des solutions concrètes d'adaptation aux changements climatiques.

OBJECTIF | **5.3 Stimuler la mobilisation des acteurs régionaux et sectoriels pour une industrie touristique résiliente à l'égard des changements climatiques**

5.3.1 Mettre en place des mécanismes de consultation et d'échanges sur l'adaptation aux changements climatiques en collaboration avec les associations touristiques.

La mise en œuvre, le suivi et la reddition de comptes

Le présent plan d'action illustre l'engagement du ministère du Tourisme en matière de tourisme responsable et durable. Il s'inscrit en trame de fond de l'intervention gouvernementale pour soutenir l'industrie au cours des prochaines années.

Pour garantir le succès de la mise en œuvre de ce plan d'action, un suivi transparent et rigoureux des objectifs et des mesures sera effectué. Le ministère du Tourisme exécutera ce suivi, en collaboration avec les partenaires du plan d'action. Axé sur l'atteinte des résultats, le suivi sera basé sur la reddition de comptes que les partenaires et le Ministère effectueront pour chaque mesure du plan d'action.

De plus, une veille de la transition vers un tourisme responsable et durable sera effectuée. Il importe à cet égard d'être à l'affût des meilleures pratiques dans le monde ainsi que des certifications possibles, et de favoriser la position internationale du Québec comme destination écoresponsable de choix. Cela permettra d'évaluer la situation du secteur touristique en la matière, de suivre les progrès et de soutenir une prise de décisions éclairées pour améliorer les programmes, les politiques et les stratégies gouvernementales.

